L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 OCTOBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 28 OCTOBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRESIDENT:
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Escoffier, au No 144 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine, grand lot de meubles.

Par J. V. Gourdain au No 48 rue de Chartres, grand stock de faïence.

Par A. Selle, aux écuries de M. Pierre Bergès, coin Gired et Flotte, une vacherie.

Les propriétaires de grocerie au détail, d'hôtel et de pension, feront bien d'assister à la vente à l'encan samedi prochain au No 67 de la rue Poydras du stock de thés, cafés et épiceries qui aura lieu par ordre de cour pour régler la banqueroute de J. J. Martin & Cie. MM. Hoey & O'Connor conduiront la vente au détail et fourniront les catalogues le matin de la vente. Pour plus amples informations, voir nos colonnes d'annonce.

☞ L'attention des détaillants et des familles est spécialement appelée à la vente à l'encan qui sera faite JEUDI, 28 courant et les jours suivants au No 48 de la rue de Chartres, entre celles Bienville et Douane, à 10 heures A. M., par l'entremise de M. J. V. Gourdain, encanteur, du stock de faïence, porcelaine et verrerie, et d'une grande variété d'objets indispensables dans les familles.
Les lots sont divisés de manière à être à la commodité des personnes qui ne veulent acheter qu'une petite quantité de marchandises.

Marchandises avariées.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Explications données par les capitaines de bateaux.

La conférence à laquelle le Gouverneur Wiltz avait invité les capitaines de bateaux à vapeur qui font le service de la basse vallée du fleuve et de ses tributaires, aura eu cela de bon que nous sommes aujourd'hui parfaitement renseignés sur les causes de la diminution de notre commerce fluvial. La cause générale est la difficulté de la navigation. Si les frais ne peuvent en être diminués, ce n'est plus par le fleuve, par la Rivière Rouge ou par l'Arkansas que le commerce pourra renaître, mais il pourra nous revenir par les voies ferrées. Il faudrait tout au moins que ces voies ferrées permissent le transport du fret jusqu'au point où la navigation n'offre plus d'obstacle. Telle est la conclusion que nous devons tirer de la réponse écrite des capitaines de bateaux aux questions écrites du Gouverneur.

Cette réponse est instructive et nous la passerons en revue pour le plus grand enseignement de nos marchands, de nos négociants et de tous nos hommes d'affaires et de commerce.

Il est vrai, disent les capitaines, membres de l'Association des steamers, que d'autres villes que la Nouvelle-Orléans vendent des quantités considérables de marchandises à la population établie sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Ouachita, mais ces marchandises doivent être toutes apportées à la Nouvelle-Orléans, pour être réembarquées sur nos bateaux et transportées à leurs diverses destinations.

Elles supportent les mêmes taux de fret en partant d'ici que les marchandises vendues ici. Ce n'est donc pas à cause du taux élevé du fret que les habitants de l'intérieur s'adressent ailleurs qu'à la Nouvelle-Orléans pour l'achat des objets dont ils ont besoin.

Voilà un point de détail qui surprendra bien du monde. On ignorait généralement que les marchandises provenant du Nord-Ouest fussent envoyées d'abord à la Nlle-Orléans pour être réembarquées ensuite sur des bateaux Louisianais afin de pouvoir être distribuées le long des cours d'eau de l'intérieur de l'Etat. La croyance était au contraire que des bateaux de Cincinnati, de Louisville et de St. Louis distribuaient directement ces marchandises eux-mêmes en évitant les frais de halte et de transbordement dans notre port. Il paraît qu'il en est autrement et dès lors on comprend beaucoup moins que le commerce ait diminué dans une si forte proportion. On ne comprend pas même qu'il ait diminué en aucune manière, car dès le moment que les envois du Nord-Ouest au Sud par le fleuve arrivent à la Nouvelle-Orléans, ce commerce devient louisianais, l'opération du transbordement et tout le mouvement qui s'en suit se faisant par l'intermédiaire de nos agents et de nos débardeurs et arrimeurs. Il n'y a donc de perte ici que pour les magasins ou entrepôts où ces marchandises de l'Ouest ne se rendent pas pour en éviter les frais, ce dont personne n'aurait à se plaindre, car il faut prévoir que les expéditeurs chercheront toujours le moyen de se soustraire le plus possible aux frais qu'entraîne nécessairement une halte quelque part entre les lieux d'expédition et les lieux de destination et de distribution. Dans ces cas là, l'économie profite à tout le monde en dehors des limites de la ville.

Il est ici plus particulièrement question de la Rivière-Rouge et de l'Ouachita où la navigation est difficile et souvent impossible par la baisse des eaux. Mais bien que ces cours d'eau ne soient navigables qu'une partie de l'année, et par de petits bateaux, les taux de fret ne sont pas plus élevés que ceux de St-Louis pour une distance correspondante entre cette ville et tous autres points de la basse vallée du fleuve. Ils pourraient être plus élevés cependant par les raisons suivantes: Le combustible sur les bateaux de l'Ouest coûte de 3 à 8 cents par boisseau de charbon, tandis qu'à la Nlle-Orléans le prix moyen est de 20 cents.

L'assurance des bateaux sur nos tributaires est beaucoup plus élevée que sur le Mississippi et l'Ohio, à cause du caractère plus hasardeux de la navigation.

Les réparations à la Nlle-Orléans coûtent plus que dans l'Ouest, et à cause de la mauvaise condition de nos tributaires, les réparations sont beaucoup plus fréquentes ici que sur les rivières de l'Ouest.

Le droit de wharfage à St-Louis pour les bateaux appartenant à l'Etat du Missouri, est nul; ils ne paient rien, et les bateaux étrangers ne paient qu'une somme nominale. A Louisville, pour bateaux de toute taille, le droit est de 2 piastres le premier jour et 1 piastre pour chaque jour subséquent. A Cincinnati, le droit est de $2,50 pour les bateaux qui ne restent qu'un jour, et les bateaux qui jaugent plus de 700 tonnes paient $11 pour 12 jours, ce qui fait un cent et demi par tonne.

A la Nouvelle-Orléans, les bateaux payent 10 cents par tonne quand même ils ne feraient que débarquer au wharf, ayant toutefois le privilège de rester 5 jours. Après ces 5 jours, ils payent cinq piastres pour chaque jour subséquent. Le steamer Ed. Richardson paye $114 pour chaque voyage, bien qu'il ne reste jamais au wharf plus d'un jour et demi. A ce taux, en dix ans, un bateau paye pour taxes de quai une somme qui serait suffisante pour le construire à nouveau. Le steamer J. M. White paye $108 50 par voyage, et comme il fait 52 voyages par an, ce service lui coûte $5,642 ou en dix ans $56,420.

Le Missouri est le seul Etat de l'Ouest où les bateaux soient taxés, et le montant de cette taxe qui est nominal est plus que compensé par une exemption totale du droit de wharfage.

Les gages font une grande différence à notre détriment. Ceux que nos bateaux sont obligés de payer par jour ou par semaine sont de deux ou trois fois autant que les gages payés sur les bateaux de l'Ouest. Le service de nos paquebots exige de 30 ou de 75 hommes de pont, suivant la dimension de ces paquebots. Ils payent $90 par mois pour cette classe d'hommes, tandis que dans l'Ouest les bateaux ne payent que de $25 à $35.

Quant aux taux du frêt, ce n'est pas parce qu'ils sont plus élevés de la Nlle-Orléans en amont du Mississippi, que les habitants sur ses rives s'adressent à l'Ouest pour avoir leurs approvisionnements, attendu que les taux de la Nouvelle-Orléans à quelque point que ce soit au-dessous de Memphis sont toujours plus bas et beaucoup plus bas que d'aucune ville de l'Ouest au même point. En ce moment le taux du fret au Sud n'est que de la moitié de ce qu'il est de St Louis à quelque point que ce soit entre la Nouvelle Orléans et Memphis, et le prix du passage est le même que dans l'Ouest. En conséquence, disent les capitaines de bateaux à vapeur, il faut chercher ailleurs la cause de la diminution du commerce de la ville par les voies fluviales. C'est juste, mais cela ne dit rien de la différence dans le prix des marchandises. Si le taux du frêt est le même, le prix des marchandises ne l'est pas, et ce qui fait préférer celles qui viennent directement de l'Ouest, sans intermédiaire, est le bon marché.

Economie de frais de route.

Les voyageurs du commerce et autres ont dû se réjouir à la nouvelle de la réduction du prix de passage, sur le chemin de fer de la Nlle-Orléans à Houston. Les compagnies ont enfin compris qu'elles devaient donner quelque satisfaction au public des deux Etats, en abaissant le tarif d'une ville à l'autre. Nous regrettons cependant que ce ne soit encore là qu'une demi mesure, en ce qu'au lieu d'établir un seul prix, elle en établit deux, et le plus bas ne sera accepté qu'une fois la semaine pour ceux qui de Houston voudront venir le samedi, visiter la Nlle-Orléans et y passer le dimanche et le lundi, pour retourner le mardi, au Texas.

Pourquoi ne pas avoir fixé un prix unique, permanent, et invariable? Cela eut été préférable pour tout le monde car les voyageurs n'aiment pas la foule dans les voyages de long cours. Que va-t-il arriver? Il arrivera que tous les trains de Houston regorgeront de monde le samedi et n'en auront que très peu les autres jours, car on y regarde vraiment à deux fois avant de payer $15 quand il ne tient qu'à soi de n'en payer que $10. Naturellement tous les voyageurs qui ne seront pas pressés attendront le samedi. Alors l'affluence sera grande et l'agrément de la course en sera diminué de beaucoup.

D'autre part, si les compagnies ont jugé qu'il était à propos de prendre cet arrangement pour les voyageurs, comment n'ont-elles pas vu qu'il était encore plus important d'en faire un autre pour le transport du fret? Si sur une ligne de 340 milles on ne rencontre aucune ville, mais seulement de rares villages, ce qui ne peut fournir un grand nombre de passagers, on y trouve du moins partout du fret, produit de campagnes fertiles. Les journaux du Texas se plaignent qu'une balle de coton, venant de Dallas, qui n'est pas encore un point très éloigné de Houston, coûte cinq piastres pour être transportée à la Nlle-Orléans, quand elle ne coûte que la moitié pour traverser l'océan et être déposée sur le quai du Hâvre ou de Liverpool.

Il y a certainement là une réforme à faire à moins de vouloir se résigner de gaieté de cœur à perdre plus de la moitié d'un fret qu'on pourrait facilement avoir, par un système de libéralité habile et calculée. Jusqu'à présent les compagnies du chemin de la Nouvelle-Orléans à Houston n'ont pu obtenir que le cinquième ou le quart au plus de tout le coton expédié de cette dernière ville qui en recevra bien 600,000 balles cette année. Ne vaudrait-il pas mieux que la Nouvelle-Orléans en reçut la moitié que le cinquième? Eh bien cela aurait lieu facilement si le taux du fret dont nous parlons était réduit de 5 piastres à 3 pour l'expédition d'une balle de coton du nord-ouest du Texas pour le port de la Nouvelle-Orléans. —Cette réduction est tout aussi importante que celle que les compagnies viennent d'opérer au bénéfice des voyageurs.

Une dénégation réduite à rien.

Quelques partisans de M. Garfield et plusieurs fabricants de chaussures de Lynn ayant déclaré qu'il n'y avait jamais eu dans cette localité d'organisation appelée "Employer's Union" et qu'il n'y existe pas d'individu connu sous le nom de H. L. Morey, à qui Garfield ait pu adresser sa lettre sur la question du travail chinois, l'*Observer* d'Utica du 22 octobre répond à cette double dénégation dans les termes suivants:

William Nash, attaché à la fabrique de souliers de Reynolds frères en cette ville, était à Lynn en 1878, et cela depuis dix ans. Il travaillait dans la manufacture Morgan et Dore, et en sortit avec les autres Crispins à l'époque du fameux chômage institué par les fabricants de chaussures contre l'Union en 1878. Les patrons, voulant détruire les Crispins, formèrent alliance, ouvrirent une agence et organisèrent un plan pour faire venir des ouvriers du dehors. *M. Morey était chargé de cette agence* et répartissait les ouvriers recrutés parmi les fabriques.

M. Nash n'a pas eu de rapports personnels avec ce Morey, mais il le connaissait de vue, de même que tous les Crispins le connaissaient pour le voir tous les jours dans les rues, comme le représentant des patrons qui essayaient de rompre l'organisation des cordonniers. M. Nash dit que l'allégation que cet individu n'existait pas alors, et qu'il n'occupait pas la position qui lui est attribuée dans la lettre de Garfield, est absurde. M. Nash ajoute qu'il n'est pas étonnant que la dénégation de l'existence de Morey soit basée sur l'autorité du *Traveller* de Boston, attendu que, pendant les troubles du travail à Lynn, le *Traveller* était un des pires ennemis contre lesquels les ouvriers eussent à lutter.

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de dames berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

Mme Wm. Tippett, Owasco, N. Y., dit: J'ai porté pendant environ trois semaines un "Improved Excelsior Kidney Pad," et j'ai été beaucoup soulagée de douleurs que j'avais au dos. Voir l'annonce.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et entre fenêtre, side board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Rempart 122.

Les funérailles de M. C. Jaubert, décédé à Paris le 1er octobre, et dont le corps est arrivé hier à la Nlle-Orléans, auront lieu aujourd'hui jeudi à 3 heures, ainsi que cela est annoncé dans une notice insérée plus loin. M. C. Jaubert, ici depuis quarante ans, s'était fait une des plus honorables réputations dans le commerce de notre ville où il jouissait d'une très haute estime. On pouvait le citer comme un de ces hommes rares qui, esclaves de leurs engagements, tiennent à les remplir religieusement en toutes circonstances, et méritent ainsi la confiance publique. Aussi la mémoire de M. Jaubert sera-t-elle toujours chère à ceux qui l'ont connu et qui ont eu avec lui quelques rapports d'affaires. Le convoi partira de la Cathédrale St-Louis où le corps est exposé.

Athénée Louisianais.—L'Athénée Louisianais donnera dimanche prochain, 31 octobre, dans une des salles Grunewald, rue Baronne, une soirée littéraire et artistique à laquelle nous avons été gracieusement invités. Nous prions le comité d'agréer tous nos remerciements.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Theatre St Charles.—Dimanche soir, 31 octobre, ouverture du Vieux Drury par "Lucia di Lammermoor", musique de Donizetti. Cet opéra sera représenté par une des meilleures troupes italiennes qui soient jamais venues ici. On dit qu'elle possède de grands chanteurs et de bonnes et jolies cantatrices. Mais le Vieux Drury vaut à lui seul une visite tant il est reluisant. On ne le reconnait plus. On y jouera pendant la semaine, Faust, La Favorite, Le Trouvère, Lucrèce Borgia, Guillaume Tell, Martha, pour le samedi en matinée.

Academie de Musique—L'affiche disait "grande farce cette semaine" et l'affiche n'avait pas tort. Il n'y a rien de plus drolatique "que notre sénateur allemand" joué par Gus Williams qui sait lui donner un cachet de vérité extraordinaire. Ce M. Williams est réellement un grand acteur qui rappelle souvent Arnal de l'ancien théâtre du Vaudeville à Paris. La troupe, du reste, qui accompagne M. Williams est excellente et nous y avons remarqué plusieurs artistes de très grande valeur.

Dimanche, le plus récent succès de New York "A Child of State" sera représenté avec la troupe dramatique de Hoey et Hardie.

Grand Opera House—Il y avait foule à la matinée hier, et il en a été de même à la représentation de Lucie, le soir. Mlle Abbott a très bien rendu ce rôle et a été très dramatique dans certains moments. Quant à M. Pugnol qui a chanté le rôle d'Edgard, il est assez connu du public orléanais pour nous dispenser à en parler plus longuement. Les autres artistes ont tous contribué au succès de l'Opéra qui à tout prendre a été convenablement rendu. Ce soir, le *Trouvère*.

AFFAIRE De CISSEY.

Tribunal Correctionnel.

Condamnation du Gaulois.

L'affaire "des papiers de la guerre," dont nous publions plus loin le compte-rendu, est l'événement du jour en France. La presse s'est emparée des tristes révélations qui ont été faites dans ce procès et elle demande une enquête sévère. Nous lisons dans la *Presse*:

C'est le procès du général de Cissey qui a été appelé par Me Allou devant le tribunal de l'opinion publique.

Quelle existence que celle du colonel Jung! Combien il a dû souffrir lorsque pour affirmer son honneur de soldat il a dû révéler ses tristesses de mari et de père.

En 1859, au retour d'Italie, où il avait gagné la croix sur le champ de bataille, le jeune lieutenant Jung s'arrêta à Nice quelques semaines.

Il y connaissait une famille, les Avigdor. Il plut à une jolie héritière, une Autrichienne amie de la famille Avigdor, Mlle de Kaulla.

Mlle de Kaulla devint Mme Jung. Deux enfants naquirent, L'un avait deux ans, l'autre six mois, lorsqu'un jour Mme Jung abandonna le toit conjugal.

L'officier français dut subir la honte de voir cette femme à laquelle il avait donné son nom acquérir, sous celui de la baronne de Kaulla, une réputation dans le monde galant.

Galanterie cosmopolite, au surplus, que celle de la baronne.

Elle séjournait tantôt à Pétersbourg et tantôt à Berlin. Elle achetait des châteaux en Allemagne et des palais en Russie. Son luxe n'avait pas pour source unique les illégales amours. Mme de Kaulla "travaillait" pour le compte des gouvernements.

En 1875, on la rencontre en France. Dans quelles conditions?

L'espionne avait la haute main sur le ministère de la guerre; elle gouvernait le ministre de la guerre. Me Allou l'a prouvé. Il a lu des lettres de M. le général de Cissey.

Me Allou n'a pas précisé jusqu'où s'étendait le rôle de l'espionne au ministère de la guerre. Mais il est permis de tout supposer, comme l'a dit Me Lachaud. Il est permis de tout supposer puisque cette femme a été chassée, comme espionne allemande, successivement de France et de deux autres pays.

Voici les réflexions de la *France*:

Il y a longtemps qu'on le répétait tout bas; le procès l'a dit tout haut: Etant ministre, M. de Cissey, aveuglé par l'ardeur sénile qui le poussait vers une femme, lui a donné libre entrée au ministère—ce qui a permis à cette personne de réaliser une grosse fortune—et l'a défendue, elle, l'épouse condamnée par la justice française, contre son mari, officier de l'armée, auquel les tribunaux avaient laissé la garde de son enfant.

Cette femme ayant gagné une fortune au métier d'amie indiscrète et de fournisseur interlope que le ministre lui permettait de faire, son mari, dont c'était la seule arme défensive,—puisque le divorce n'existe pas en France,—ne voulait pas qu'elle pût employer cet argent au grand jour, en acquérant des biens d'une valeur telle que son nom à lui, son nom d'officier sans fortune en fût éclaboussé d'un honteux reflet.

Le Ministre voulut forcer M. Jung à subir cet affront, et lui, l'amant, il écrivit cette lettre au général sous les ordres duquel servait le mari.

"Versailles, 10 août 1875.

CABINET DU MINISTRE
(Confidentielle).

Mon cher général, M. le commandant Jung, attaché à votre état-major, séparé de corps et de biens de Mme Jung, née de Kaulla, qui détient illégalement la fortune, *paraît-il*, est actuellement l'objet d'une demande pour obtenir l'emploi d'une partie de cette fortune. Veuillez *inviter de ma part cet officier supérieur à condescendre aux réclamations dont il est l'objet*, afin d'éviter un procès qui serait scandaleux pour l'armée, en raison surtout de la notoriété qu'a cet officier dans la presse parisienne."

Une pareille lettre suffit pour que M. de Cissey doive cesser immédiatement de commander à des officiers et à des soldats.

On dit que, lorsque le maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République, connut à n'en pouvoir douter quelles étaient les relations de M. de Cissey et de Mme de Kaulla, il mit en demeure, par le télégraphe, son ministre de la guerre de donner immédiatement sa démission.

En deux heures, ce fut fait.

Aujourd'hui, le public sait ou soupçonne ce qu'apprit alors M. de MacMahon.

L'*Evénement* s'exprime ainsi:

Non content de laisser régner dans son ministère une femme que le gouvernement russe avait chassée de son territoire, que la France a dû expulser ensuite, qui est désormais au ban de toutes les nations comme espionne à gages; outre qu'il livrait à cette oreille vendue, dans les épanchements de son maladif amour, les secrets de nos conceptions d'avenir et les plus intimes aspirations de sa patrie, M. le général de Cissey, en effet, descendant, on l'a vu, jusqu'à persécuter M. le colonel Jung au profit de celle que la justice avait déclarée indigne d'être l'éducatrice de ses enfants.

Nous avons aujourd'hui le texte même de l'ordre par lequel M. le général de Cissey facilitait à Mme de Kaulla, malgré la volonté de son mari, malgré les arrêts des tribunaux, l'accès du Prytanée de la Flèche, où M. Jung fils était élevé.

"CABINET DU MINISTRE
(Confidentielle)
8 janvier 1876.

Mme Jung, née de Kaulla, est autorisée à voir son fils Eugène Jung, élevé au Prytanée militaire. Veuillez faciliter à cette personne les occasions de voir son fils au jour et à l'heure qu'elle se présentera."

Et quand indigné, révolté, M. Jung exigeait une permission pour venir à Paris châtier toutes ces manœuvres, M. le général de Cissey le clouait à cent lieues de là par cet ordre disciplinaire: "*Ne laissez pas partir le commandant Jung sous aucun prétexte.*"

Il ne fallut rien moins que la résolution prise et annoncée par le colonel Jung de se faire justice lui-même, pour mettre fin à un tel scandale.

L'honneur de notre armée est intéressé à ce que M. le général de Cissey et ses pareils n'aient plus désormais la faculté de faire expier à leurs subordonnés leurs faiblesses personnelles.

Le tribunal après avoir entendu M. Lachaud pour Ducatez, gérant du *Gaulois* et pour M. Ivan de Woestyne rédacteur de ce journal, M. Allou pour le colonel Jung, et M. Cruppi substitut du procureur de la république et après en avoir délibéré rend un jugement qui condamne M. Ducatez à 500 francs d'amende, M. Ivan de Woestyne à six mois de prison et 1000 francs d'amende, et tous les deux solidairement à 5000 francs de dommages-intérêts envers M. Jung, et aux dépens.

L'opinion publique à Paris s'est très justement émue de l'interdiction par la censure du drame de M. Alfred Grassier, "Juarez" ou la "Guerre du Mexique".

La *Lanterne*, pour répondre à la censure qui, dit-elle avec raison, est une institution indigne d'un peuple libre, va publier intégralement, tel qu'il a été présenté à la censure, le drame de M. Alfred Gassier.

—La *Commune*, journal de M. Félix Pyat, publie ce qui suit:

"Un groupe de citoyens, électeurs du 18e arrondissement, réclame l'honneur de tirer Bérezowski du bagne par le moyen de l'élection, dans le "quartier des Grandes Carrières," que le courageux régicide habitait rue Marcadet."

—Parmi les scènes comiques qui ont le plus diverti les royalistes, citons celle improvisée par M. de Beaurepaire.

M. de Beaurepaire se lève et, d'une voix de stentor:

—Je jure que le roi sera revenu l'année prochaine!

On se regarde, on se consulte, les plus convaincus se demandent s'il ne serait pas devenu fou.

Cependant, un fanatique s'approche de lui, lui prend la main et, essuyant une larme.

—Ce sont là les paroles d'un homme de cœur, monsieur. On ne les répètera jamais assez.

Et M. de Beaurepaire:

—Je ne fais que cela depuis vingt-cinq ans!

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques presses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Du désespoir à la joie.

M. G... Carter, citoyen bien connu de Rochester New York, vient de publier ce qui suit: Depuis environ deux ans ma femme souffrait de quelque chose sans qu'on pût savoir de quoi. Elle éprouvait de fréquents accès de chaleur, suivis de transpirations abondantes, nuit et jour. Elle souffrait des reins et tout effort paraissait la frapper de prostration. Elle buvait beaucoup d'eau et était toujours altérée et son état empirait tous les jours. Nous appelâmes un médecin dont le ministère ne la soulagea pas, il ne put pas même découvrir la cause du mal. Finalement ayant remarqué une particularité dans son urine, je la fis examiner et en la faisant bouillir le résidu fut de la mélasse en quantité équivalant à la moitié du volume d'eau employé. J'en écrivis tout aussitôt à son frère médecin dans l'Est qui répondit que c'était un diabète sucré ou une hydropisie dans les voies urinaires. Il dit qu'il ne connaissait pas de remède pour cela qu'elle ne se porterait jamais bien probablement, qu'elle pourrait vivre encore quelques années mais que son état empirerait continuellement. Alors et quand nous désespérions je vis l'annonce des Safe diabetes cure de Warner. J'en achetai une bouteille et ma femme a continué de prendre ce remède jusqu'à sa parfaite guérison et maintenant elle se porte aussi bien qu'elle se soit jamais portée depuis des années. Je considère le remède de Warner "Safe Diabetes cure" comme un bienfait et une bénédiction pour l'humanité.

Décédé à Paris le 1er octobre 1880 à l'âge de 57 ans, C. JAUBERT, natif de Barcelonnette, Basses Alpes, France. Les parents amis et connaissances des familles Jaubert et Troxler sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui JEUDI à 3 heures P. M. Le convoi partira de la Cathédrale St. Louis où le corps est exposé.

Les journaux de New York sont priés de copier.

Décédé, hier, à 4 heures et demie du matin, CHARLES SONNÉ, âgé de 28 ans, natif de la commune de Nostens, département de la Haute Garonne, canton de Salies du Salat, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce MATIN, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, à l'avenue Carrollton.
De la part de la famille.

Décédée, hier à 1 heure de l'après-midi, JEANNE HENRIETTE, âgée de 17 ans, fille de feu ANDRÉ DUBUCH et de LELIA SARRAT. Les amis et connaissances des familles Dubuch, Sarrat et Riffard sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de son grand père, No 97 rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine.
De la part de la famille.

Décédé hier, à 11 heures du matin, RAOUL JUMONVILLE, âgé de 33 ans et demi. Les amis et connaissances des familles Jumonville, Bouligny, Baldwin, Wood, Villars et Phillippi, ainsi que les membres de l'Athénée Louisianais et de la société du Pélican, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence No 191 rue Terpsichore, entre les rues Prytania et Coliseum.
De la part de la famille.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et les membres sont par le présent avis requis de se réunir (avec insignes) à leur salle No 51 rue Bienville, aujourd'hui JEUDI le 28 octobre 1880, à 3 heures et demie P. M., pour assister aux funérailles de leur frère RAOUL JUMONVILLE décédé à l'âge de 33 ans et 6 mois, né à la Nouvelle-Orléans, Louisiane.
Par ordre de A. L. TISSOT, Président.
H. MESONNIER, Secrétaire. 28 oct—1t

PAR REED & WELSHANS.

MEUBLES, WAGONS et HARNAIS, VACHE, Etc.—Sixième District—Succession de Amanda M. Carbo y Mugner.—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 503, Division B.

PAR REED & WELSHANS—Chas. H. Reed, encanteur—LUNDI, 8 novembre 1880, à 11 heures du matin, sur les lieux, rue des Magasins, entre les rues Webster et Bloomingdale, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 26 octobre 1880, dans l'affaire ci-dessus, suivant inventaire au greffe de la Cour Civile de District, les biens, savoir—
DIVERS EFFETS MOBILIERS.
Conditions—Comptant sur les lieux.
28 oct 3, 8 nov

ILET TOUT ENTIER RUE DES MAGASINS, DANS LE SIXIEME DISTRICT, AVEC DES AMELIORATIONS.
Succession d'Amanda M. Carbo, Y. Mugner. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, No. 503, Division B.

PAR REED & WELSHANS, encanteurs—B. H. Reed, crieur—A l'encan, SAMEDI, 27 novembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, signé 26 octobre 1880, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, savoir:
UN CERTAIN ILET DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, connu comme l'îlet No 25, borné par les rues des Magasins, Constance, Webster et la ligne de Bloomingdale, subdivisé en 23 lots et mesurant en tout 301 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la rue Constance, 283 sur la rue Webster et 285 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne qui le sépare de Bloomingdale. La propriété est admirablement située pour résidence, jardin ou laiterie.
Conditions—L'acquéreur assumera un billet hypothécaire de $500, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de l'échéance et payable le 3 juillet 1881, et le reste comptant.
Acte de vente par Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
oct28—28 nov14 27

No 1¼ RUE BOURBON,
(A une porte de la rue du Canal.)
Ce SALON bien connu et populaire vient d'être agrandi et restauré, ce qui le met, sans nul doute, au nombre des plus élégants et des plus attrayants
BARS DE LA VILLE,
Ses beautés de décors en tapisserie, moulures, peintures, etc., sont l'œuvre de M. Richard Vanloo, de cette ville. Les
VINS ET LIQUEURS,
des mêmes qualités et des mêmes marques que ceux que je vends depuis des années, y seront débités.
CHAS. LACOUME, Propriétaire.
28 oct—3t

COURONNES
Pour La Toussaint
CHEZ
B. SEMBRE
COIN ST-LOUIS ET ROYALE.
OUVERTURE MARDI PROCHAIN
J'informe respectueusement le public que venant de recevoir de Paris une consignation de COURONNES en perles, je suis autorisé à les vendre à grand sacrifice. Les personnes en quête de beaux ornements pour tombeaux réaliseront pleinement une économie de Cinquante pour cent, en s'adressant au magasin coin St Louis et Royale.
Tous les prix
depuis 50 cts jusqu'à $35 pièce.
Les Couronnes extra riches seront vendues au-dessous du prix coutant.
24 oct 24 26 28 31 oct

Société de Bienfaisance des Bouchers.
Séance générale trimestrielle et élections des officiers et membres de l'administration pour les années 1880 et 1881.—Les officiers et membres de cette société se réuniront le JEUDI, 4 novembre 1880, pour assister à la séance qui aura lieu au local ordinaire, coin Poydras et Dryades, et participer aux élections des officiers et membres de l'administration, pour les années 1880 et 1881.
La séance est pour 6 heures p. m. Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Vice-Président.
Les médecins qui voudraient concourir comme docteur de la société, s'adresseront pour information à M. S. Chanfrau, étal 108, marché français, de 7 heures à 10 heures a. m., ou au Secrétaire, 133 rue Commune.
S. CHANFRAU.
E. Mouret, Secrétaire. 27 oct—9t

KRUG & Co.,
CHAMPAGNE.
We beg leave to inform our customers that we have received a fresh supply of the article per steamer Teutonia, from Liverpool.
A. ROCHEREAU & Co.
16 & 18, St. Louis Street.
SOLE AGENTS.
27 oct—3t

POUR LA TOUSSAINT.
ORNEMENTS de TOMBEAUX.
GRANDE VARIETE
A VENDRE
CHEZ LELIÈVRE.
RUE ROYALE, No 174 et RUE BARONNE, No 9, près Canal.
NOUS prions nos amis de ne pas oublier que tous ces articles doivent être vendus à n'importe quel prix avant le premier novembre. Nous les invitons à nous faire leur visite au plus tôt pendant que l'assortiment est au grand complet.
17oct au 1er nov.

Ornements pour Tombeaux.
166 .... Rue Royale 166
J. SCHWEITZER
VIENT de recevoir un grand assortiment d'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT tels que Couronnes et Croix en perles, en porcelaine, en zinc, en fleurs, Médaillons, Vases, Corbeilles, Pensées, Papier Noir glacé, etc. etc. etc. Tous ces articles seront vendus à des prix très modérés. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec soin et dans le plus bref délai.
13oct au 31

LA TOUSSAINT:
Mme C. OLBERDING.
125 ...... Rue Royale 125
Entre St Louis et Toulouse.
VIENT de recevoir de Paris un grand assortiment de Fleurs Artificielles et Couronnes. Les plus belles Pensées à 10 et 15 cts la douzaine. Morning Glories 3 douzaines pour 10 cts. grands Bouquets à 25 cents et une variété d'autres Fleurs artificielles, le tout à des prix réduits.
15 oct au 31

JOS. BRANDNER,
Marchand-Tailleur.
34 ...... RUE BOURBON 34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

SATIN MERVEILLEUX.
SATIN DE LYON.
SURAH.
Pluches simples et à dessins,
ETC., ETC., ETC.,
Un assortiment très complet des articles ci-dessus provenant des plus célèbres fabriques de Lyon, vient d'être reçu.

D. H. HOLMES,
155 RUE DU CANAL.
21 oct—7f. PP.

EPIZOOTIE.
Un préventif infaillible pour le DISTEMPER, sera obtenu en s'adressant à ED. NEUMANN, Pharmacien chimiste, Coin des rues Bourbon et de la Douane.
22 oct

CABINET DE LECTURE,
139 RUE ROYALE.
Abonnement au mois ou au volume,
Souscription aux journaux de Paris.
Journaux de Modes.
L'Illustration, le numéro, 20 cents.
Le Monde Illustré, 15
Le Journal Amusant, 10
Le Petit Journal pour rire, 5
Le Courrier des Etats-Unis, édition hebdomadaire, 10 cts
Pour la campagne, postage en plus. Abonnements directs sans aucun frais au Courrier des Etats-Unis et au Messager Franco-Américain au prix de New York.
10 oct—1m PAUL FOURNIER.

Charbon. Charbon.
COAL PITTSBURG — pour usage de famille.
CANNEL DE LA VIRGINIE—pour usage de famille
ANTHRACITE—en gros morceaux pour fonderie
ANTHRACITE—en petits morceaux pour restaurants et familles.
ANTHRACITE—en morceaux pour brûler dans des poêles.
ANTHRACITE—en morceaux (chesnuts) pour brûler dans des poêles.
Le tout vendu aux plus bas prix du marché par W. G. COYLE & CO.
27 oct—1m 33 rue Carondelet.

Avis aux consommateurs de Coke.
Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1880.
LES consommateurs de COKE demeurant dans des rues non pavées sont priés d'acheter leur approvisionnement d'hiver pendant que les rues sont en bon état pour éviter les retards dans la livraison qui ont lieu plus tard alors que ces rues deviennent impraticables.
V. VALLOIS, Secrétaire.
24 oct—10t

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Actif provenant des incendies, à l'exclusion du capital payé $9,881,426 21
Capital payé 1,228,200 00
Total de l'actif provenant des incendies $11,109,626 21
Passif pour les incendies 3,944,358 23
Constituant l'excédent par les porteurs de polices $7,165,267 98
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871 $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872 1,439,720
On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.
Bureau de Directeurs.
J. F. SCHROEDER, Esq., Chairman, de la maison Léopold Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—6m

SCHILLING.
GRANDE OUVERTURE
D'AUTOMNE
—ET—
D'HIVER,
Jeudi, 21 Octobre,
—ET—
CHAQUE JOUR SUBSEQUENT DURANT LA SAISON.
Chapeaux et Bonnets français,
Chapeaux et Bonnets de soie,
Pluches, Castor et Feutre.
Toutes les dernières modes et nouveautés en Pluches, Velours, Soieries de fantaisie et Rubans, Plumes d'Autruche et de fantaisie. Fleurs françaises et ornements de modes.
DERNIERS GENRES EN
DENTELLES ET CRAVATES DE DAMES.
DÉPARTEMENTS
—DE—
CHEVEUX
—ET—
Articles de Fantaisie,
complets sous tous les rapports.
Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner les marchandises.
G. T. SCHILLING,
157 et 159 RUE DU CANAL.
17oct—1m

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 3 oct

Boulangerie à louer.
POUR le 15 novembre prochain, la belle et supérieure bâtisse au No 180 rue Bourbon, entre Dumaine et Ste Anne, bien connue comme une des plus belles boulangeries de la ville, avec deux magnifiques fours, magasins à bois et farine, une grande cour, écurie et hangars pour chevaux et voitures, sera louée à un prix modéré.
Pour informations s'adresser à FLAVIUS LEBESQUE,
23 oct—1m DMarJ. 97 Exchange Alley.

A vendre pour cause de départ
Expressément pour du comptant.
UNE propriété sise près Ocean Springs contenant environ cent acres, entourée avec maison et dépendances, puits d'eau salubre, plantée de 1500 jeunes arbres fruitiers tels que pêches, Orangers, pruniers, poiriers, pommiers, vignes, etc.
Pour le prix s'adresser à M. J. Bouchoux 49 rue St Pierre Nouvelle-Orléans.
3 Oct—2m—D, Me, J.

Boulangerie à Louer.
Livraison, 1er novembre prochain.
CETTE BOULANGERIE favorablement connue et bien achalandée depuis plus de quarante ans, dernièrement dirigée par M. Emile Martin, décédé depuis quelques mois, est située rue Bourbon Nos 58 et 60, entre les rues Conti et Bienville, sur deux vastes terrains, avec grange, écurie magnifiques, bien réparées et remises à neuf.
S'adresser à QUEYROUZE & BOIS, Encoignure des rues Bienville et Decatur.
1 oct—1m.

Vacherie à vendre.
Dix vaches, une charrette, un cheval, bidons, &c. &c. Une bonne clientèle d'environ 15 gallons de lait par jour.
S'adresser à FLAVIUS LEBESQUE, 97 Passage de la Bourse.
26 oct 6t

A LOUER.
La MAISON No 32 rue St Philippe coin Chartres. S'adresser au bureau de l'Abeille.

GRANDE VENTE
d'Ouverture de Saison
LUNDI, 25 OCTOBRE,
Et les jours suivants,
—A—
l'Etoile Rouge!
A l'Etoile Rouge!
100 caisses Bottes en Chevreau à talons pour enfants, à
75c! 75c!
75c!
75 caisses Bottes en peau pour dames à
$1,00! $1,00!
$1,00
25 caisses brodequins pour bébés à 35c.
25 .. Bottes à talons pour bébés à 50c
50 .. Bottes à talons pour fillettes à 75c.
40 .. $1,00
Brodequins pour dames.
.. .. Enfants.
.. .. Fillettes.
.. .. Garçons.
Bottes à boutons pour dames.
.. .. Enfants
.. .. Fillettes
.. .. Garçons.
A DES PRIX NOUVEAUX
—ET—
Extraordinairement Bas.
Bottes pour Messieurs!
Bottes pour Messieurs!
Bottes cousues,
Bottes vissées,
Bottes chevillées.
BOTTES en CAOUTCHOUC,
Et grand nombre de nouveaux articles tels que
Brogans, vissés et cousus,
Bottines pour garçons,
Pantoufles en tous genres.
Les acheteurs de la campagne sont invités à cette vente, qui ne peut que les bénéficier sous tous les rapports.
Tous les articles mis en vente à L'ETOILE ROUGE sont marqués en chiffres connus, ce qui est une véritable protection pour l'acheteur.
Pour du beau, du bon
—ET DU—
BON MARCHE,
—ALLEZ A—
l'Etoile Rouge!
Coin Canal et Baronne.
N. B.—La maison expédie des catalogues dans toutes les parties du pays.
La maison délivre tous les paquets SANS FRAIS dans tous les quartiers de la ville, ainsi qu'aux débarcadères de bateaux et aux gares de chemins de fer.
La maison est ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.
La Maison vend à Prix Fixe!
ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE.
24 oct—

CHAUSSURES
CHAUSSURES
Occasion
Rare et Exceptionnelle!
IMPORTANTE FACTURE!!
Vente Syndicale!!
Graham & Co. vs Schumetlepi. Shoe Agency vs le même.
500,000 Paires
DE TOUS GENRES
Provenant des meilleures manufactures de Boston, New-York, Cincinnati et Philadelphie.
Vendues sans limite!
CHEZ
ANGAUD'
Au coin
ROYALE et Ste-ANNE
Nous n'énumérons pas de PRIX.
RIEN DE CHIMERIQUE!!!
NOUS GARANTISSONS
L'ELEGANCE,
La supériorité des matériaux,
Et la modicité des prix,
(NOTA.—En offrant au public l'immense facture qui nous a été consignée et que nous vendrons sans limite nous ne pouvons énumérer ni les qualités ni les prix de cet immense stock. Mais nous dirons: Venez et visitez. Les chaussures que vous payerez $1 50 et $1 nous les vendrons à [illegible] et 50 sous. Cela vous convient-il? Alors venez.
AU COIN
Royale et Ste-Anne.
7 oct—3m DMaJ

OUVERTURE DE LA SAISON
GRANDS DÉBALLAGES
—DE—
CHAUSSURES
—AU—
Drapeau Rouge,
COIN DOUANE ET BOURBON.
Les acheteurs de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir examiner l'immense variété de CHAUSSURES de tous genres, provenant des plus grandes manufactures du pays. Marchandises garanties et vendues à une grande modicité de prix.
Suivez tous la foule qui se porte tous les jours au DRAPEAU ROUGE, coin des rues Douane et Bourbon.
P. CASAUBIEILH.
13oct—2m Dim Mar Je

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.
Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain. Nattes coco, Rotin et Napier. Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes française et anglaises. Stores cirés et jutes. Terreys. Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.
Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.
Axminster Moquette et velours. Corps, Bruxelles, et tapisseries de tapis Ingrain et 3 plis.
Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.
Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs.
Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.
Articles de tous genres pour tapissiers.
21sept—6m

AVIS.
M. H. ROLLING, professeur de piano au couvent des Ursulines et à l'institut Colombian, s'étant aperçu que bien des personnes ont été induites en erreur au sujet du prix de ses leçons de piano, a l'honneur d'annoncer aux familles de la Nouvelle-Orléans que ses prix ne sont pas plus élevés que ceux des bons professeurs de la ville.
17 oct—1m. DMJ.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.
Grande Réduction de Prix.
LE MUSÉE DES FAMILLES, volumes 20e à 45e. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.
LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.
HENRI MARTIN, Histoire de France Populaire, 5 volumes, reliure marocain. Chaque volume se vend séparément, $4.00.
DRIOUX, Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. Un splendide volume de 1000 pages magnifiquement illustré, belle reliure, $10.00 réduit à $7.00.
Histoire populaire Contemporaine de France, 4 volumes, belle reliure, $12.00 réduit à $8.
GUIZOT—Hist DE FRANCE racontée à mes petits enfants, 5 volumes, splendide reliure, gravures par A. de Neuville, $50.00 réduit à $40.
L'ILLUSTRATION, 2e semestre 1870, 2e semestre 1871, 2 volumes brochés (Guerre Franco-Allemande et Commune de Paris) $12.00 réduit à $6.
NOTA—Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.
ŒUVRES DE LOUIS JACOLLIOT.

La Bible dans l'Inde, 1 vol	$2 50
La Genèse de l'Humanité, 1 vol	$2 50
Histoires des Vierges, 1 vol	$2 50
Les Fils de Dieu, 1 vol	$2 50
Christna et le Christ	$2 50
Moïse—Manou—Mahomet, 1 vol	$2 50
Le Spiritisme dans le Monde, 1 vol	$2 50
La Côte d'Ivoire, 1 vol. illustré	$1 50
La Cité des Sables, 1 vol	$1 50
Voyage au Pays des Eléphants	$1 50
Voyage au Pays des Brahmes	$1 50
Voyage au Pays des Bayadères	$1 50

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français une spécialité), à des prix défiant toute concurrence.
27 juin—

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
92 et 94, rue St-Charles.

DIMANCHE, 24 octobre et durant la semaine,
Matinée, Mercredi et Samedi,
LAUGHTER MUST REIGN SUPREME,
MR. GUS WILLIAMS,
NOTRE SENATEUR ALLEMAND
En Trois Actes et à Téléphone.
Assisté par une Compagnie Dramatique d'un rare mérite, sous la direction de MR. JOHN RICKABY.
Dans le second acte GUS WILLIAMS représentera ses célèbres spécialités.
DIMANCHE 31 octobre, pour une semaine,
A CHILD OF THE STATE,
Représenté par HOEY & HARDIE'S COMPAGNIE DRAMATIQUE.
23 oct—

Nouveau Théâtre St. Charles de Bidwell.
GRANDE OUVERTURE DU NOUVEAU THEATRE,
DIMANCHE SOIR, 31 OCT. 1880,
DE LA TROUPE D'OPERA ITALIEN
TAGLIAPIETRA,
(J. C. Fryer, Directeur)
Sept soirées—Matinées le Mercredi et le Samedi.
☞ Soixante artistes de premier ordre.
Représentant les fameux Opéras qui suivent DANS UN GRAND STYLE AVEC UN CHŒUR ET ORCHESTRE COMPLETS.
C'est la première fois à la Nlle-Orléans, que le Grand Opéra Italien a été présenté à des prix populaires, viz:
Premières et Parquets $1. Galerie de famille, 50 cts. Galerie, 25 c. Loges privées $10, toute la semaine. Pas de prix extra pour les sièges réservés, qui peuvent être obtenus au contrôle, mais tenant ouvert.

Dimanche soir et Mercredi Matinée	Donizetti, LUCIA DI LAMMERMOORE. Litta, Baldenza, Tagliapietra, etc. etc.
Lundi soir 1er Nov.	Gounod, FAUST. Litta Zaina Taibo Tagliapietra, Guttschalk, etc.
Mardi soir 2 Nov.	Donizetti, LA FAVORITE. Mlle Mathilde Phillippe Girard, Taibo, Tagliapietra, etc.
Mercredi soir 3 Nov.	Verdi, IL TROVATORE. Mlles Rosetti, Philippa, Sig. Baldanza, Guttschalk, etc.
Jeudi soir 4 Nov.	Donizetti, LUCREZIA BORGIA. Mlles Rosetti, Baldanza, Tagliapietra, etc.
Vendredi soir 5 Nov.	Chef-d'œuvre de Rossini, GUILLAUME TELL. Litta Zelna Baldanza Tagliapietra, Papini, etc.
Samedi matinée 6 Nov.	MARTHA. Litta, Zelna, Taido, Guttschalk, Papini, etc.
Samedi soir, Dernière soirée	Représentation d'adieu, GUILLAUME TELL. Litta, Zelna, Baldanza, Tagliapietra, Papini, etc.

Dimanche, 7 Nov.—Pour une semaine,
LA FAVORITE,
Mlle ALICE OATES
Et compagnie dans sa nouvelle pièce intitulée LONG BRANCH.
28oct—

Grand Opera House.
Coin Canal et Dauphine.
OUVERTURE de la SAISON.
Troupe de Grand Opéra.
EMMA ABBOTT!
Succès brillant et enthousiaste dans
LE TROUVÈRE,
BRIGNOLI dans son rôle sans égal de MANRIQUE.
JULIE ROSEWALD dans le rôle de LÉONORE. Un succès à Vienne et à Dresde.
PAULINE MAUREL dans son rôle favori de AZUCENA.
JEUDI .... Il Trovatore
VENDREDI .... Romeo et Juliette
SAMEDI Matinée .... Faust
SAMEDI soir .... La Bohémienne
DIMANCHE 31 oct—The New York Criterion Comedy Company dans FREAKS
Prix: seulement $1, 50 et 25 cts.
23 oct

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.
Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de Mlle KATE LIEBOLD.
Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après midi MATINEE. Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

WEST END.
BUREAUX DU N. O. CITY RAILROAD CO., No 124 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
A partir de LUNDI, 11 octobre, 1880, les trains pour
WEST END
laisseront les rues Canal et Carondelet comme suit:
A 6:15 A. M., 8 A. M., et toutes les heures jusqu'à 8 heures P. M. Le dernier train quittera West End à 9 P. M.
Il y aura le dimanche des trains extra si le temps est beau.
Billet aller et retour seulement 15 cents.
C. E. EVANS,
29 sept— Surintendant.

Le plus vaste Assortiment
AU SUD DE NEW-YORK.
MOQUETTES. BRUXELLES.
INGRAINS.
TOUS LES DERNIERS GENRES, AVEC ET SANS BORDURES.
Rideaux de Dentelle et Stores de fenêtres, articles de tapisserie en grande variété.
A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.
Prix convenable à tout le monde.
10oct—

Changement de local.
MME E. FUXA, a transporté son magasin de fleurs artificielles du No 86 rue Royale au No 68 de la même rue, entre Conti et Bienville où elle vient de recevoir un assortiment complet de couronnes et d'arbustes.
17oct—1m—1tm Mar Jeu.

Boulangerie.
LES soussignés annoncent respectueusement à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils ont transféré, en date de ce jour, leur établissement de boulangerie du No 60 rue Bourbon au No 59 de la même rue où ils feront tous leurs efforts pour mériter le patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour.
Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1880.
J. M. LAFFERRANDERIE & FILS.
22 octobre—1m DMJ

Avis spécial.
EXPÉDITEURS et acheteurs de graines de coton, prenez avis que le prix pour de la bonne graine de coton livrée après le 31 octobre, sera de Dix Piastres par tonne.
New Orleans Cotton Seed Association.
HENRY MARX,
17 oct 1m. Secrétaire.

Changement de local.
CHARLES LOUQUE, avocat, a transféré son bureau au No 3 de la rue de Chartres, encoignure Canal.
24 oct—7t

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 OCT.—CLASSE No 247.
Tirage de 4 heures P. M.

15	54	9	26	66	37	44	13	25	28	59	31	69	65

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 27 oct. 1880—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS E. FILLE,
Commissaires.
☞ Les roues de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans le bureau du Commissaire.